Le projet Ferments agri-alimentaire : retour sur la démarche de recherche participative

par Mylène Thou, tiers-veilleuse (14/11/2025)

Préambule : le positionnement de la tiers-veillance

En préambule de cette note, il me semble important de préciser de quel point de vue je me suis placée et ce qui a guidé mon positionnement en tant que tiers-veilleuse du projet Ferments.

Bien que de formation scientifique, je ne suis pas chercheure et ne suis pas issue de la sphère académique. Mon expérience se base sur plusieurs années à travailler au sein, pour et avec des acteurs du développement rural et agricole, notamment des associations et des organisations porteuses ou impliquées dans des initiatives locales, souvent inscrites dans des dynamiques de réseaux. J'ai œuvré à des échelles nationales et régionales dans l'accompagnement de ces structures et l'animation de réseaux et de partenariats. Cela m'a apporté une bonne vision et une compréhension de ces organisations, de leurs fonctionnements et problématiques, des leviers qu'elles mobilisent, mais aussi des difficultés qu'elles rencontrent de manière récurrente. Mon expérience à Cap Rural, en tant que chargée de mission valorisations des recherches et innovations, m'a amenée à côtoyer régulièrement le monde académique et à accompagner les acteurs du développement rural dans leurs collaborations avec des chercheurs. Les observations que j'ai pu réaliser m'ont conduite à avoir une réflexion sur la manière dont se font ces collaborations et sur les conditions qui les facilitent. Mon regard s'appuie sur toutes mes expériences cumulées au cours de mon parcours.

C'est dans le cadre de mes missions à Cap Rural que j'ai été sollicitée par les partenaires du projet Ferments dès les premières réflexions du montage du projet lors de la candidature au financement de la Fondation de France. Mon positionnement était de porter un regard extérieur au partenariat et au projet et d'interpeller les acteur·rices et les chercheur·ses sur des points de vigilance relevés sur la manière dont les collaborations se font, dont les objets et les sujets sont posés, traités (ayant aussi une expertise sur les questions d'innovation et de changement d'échelle), dans une perspective possible de valorisation (même si le projet n'était que dans sa phase exploratoire). Ce positionnement remplissait pour partie des fonctions de tiers-veilleur·se. Aussi lorsqu'ils ont candidaté à l'appel à projets SAPS-RA-RP1 de l'ANR et qu'il a fallu se doter d'une tiers-veillance, il a semblé évident aux partenaires de Ferments de me proposer d'assurer cette fonction. Ce que j'ai accepté, au début dans le cadre de mes missions à Cap Rural, puis après sa cessation d'activité, à titre bénévole.

Dès le début du projet, j'ai proposé aux coordinateurs du projet que mon intervention soit « légère » avec :

- une posture d'observatrice non intrusive et distante : l'idée est de ne pas ou peu intervenir sur le contenu du projet, mais plutôt d'être attentive sur le processus de travail, même s'il est difficile de séparer les deux ;
- une participation à intervalles éloignées pour laisser le travail se faire et maturer : je n'étais donc pas présentes à tous les moments. Je participais à des moments clés comme des séminaires de travail collectif en partenariat élargi ou des temps de la cellule de pilotage sur sollicitation des coordinateur·rices du projet pour discuter de points particuliers.

Cette posture et cette manière de faire m'ont été guidées pour plusieurs raisons :

- j'avais une connaissance des personnes qui assureraient la coordination du projet tant du côté recherche que du côté société civile et je savais qu'il existait déjà des relations de connivence, de

confiance et une culture de travail collectif entre elles, même si c'était la première fois qu'elles s'engageaient dans un projet de recherche de ce type ;
- je connaissais la qualité et les compétences des animateurs Terre de Liens pour participer à la coordination d'un tel projet, et aussi la capacité des chercheuses pilotes du projet à mener un travail de partenariat ouvert et équilibré, c'est-à-dire « collaboratif », « horizontal » ;
- ma position définie au démarrage était plutôt souple et se voulait évolutive en fonction des besoins détectés. Elle n'a pas évolué, car les deux premiers points se sont vérifiés. Mon travail a été de veiller à ce que les coordinateur·rices s'assurent que les conditions permettent aux acteur·rices de terrain et aux chercheur·ses de travailler ensemble et de pouvoir trouver chacun·e leur place dans un dispositif de recherche participative, c'est-à-dire « prendre part ».

Aussi il me semble que j'ai plus souvent eu une fonction de « veilleuse » que de « tiers ». Je n'ai pas choisi non plus de mettre en place un dispositif d'observation relevant d'un travail de recherche scientifique, car ce n'était pas ma posture à l'époque où j'étais chargée de mission à Cap Rural et car je pars du principe que je ne suis pas chercheuse (dans le sens académique). Mon cœur de métier est l'accompagnement. Dans ce sens la facilitation des collaborations en fait partie.

J'ai conscience toutefois que mon positionnement aurait pu être tout autre. Il y a différentes manières de tenir la fonction de tiers-veillance. Elle part en général de la demande des partenaires, puis fait l'objet d'une discussion entre ces derniers et le·la tiers-veilleur·se.

Dans le projet Ferments, la fonction de tiers-veillance a donc consisté à « veiller » à ce que les conditions soient réunies pour faciliter et réaliser un travail de recherche participative. La note ci-dessous propose une analyse et une réflexion sur en quoi le projet Ferments relève ou non d'une démarche de recherche participative et également sur des points qui ont attiré mon attention et m'ont questionné au cours de la démarche.

En préalable, je vous propose de revenir dans la partie qui suit sur ce que sont les sciences et cherches participatives, sur les différentes formes et degré de participation, ainsi que sur les finalités de la participation dans un dispositif de recherche qui vont influencer la manière dont les parties-prenantes seront impliquées.

Sciences et recherches participatives : définitions, finalités et formes

1. Qu'appelle-t-on « sciences et recherches participatives » ?

Il existe différentes définitions de la recherche participative. Celle qui fait consensus en France depuis 2017 est celle proposée par la *Charte des Sciences participatives en France*. Elle qualifie les sciences et recherches participatives comme des « *formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, avec des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée* ».

Ici :

- ⇨ La définition insiste sur la dimension de participation des acteurs de la société civile. Ces derniers sont partie-prenante (« actif ») et volontaire (« délibéré » - ce qui est discuté et décidé, intentionnel, réfléchi, voulu) dans la production de connaissances au côté des chercheur·ses.
- ⇨ La définition est large. On parle de « formes », car il existe une diversité de pratiques de recherche et de formes de participation. L'usage des termes de sciences participatives et de recherches participatives sous-entend qu'on distingue différentes démarches.

⇨ Par « acteurs de la société civile », on entend des personnes qui ne sont pas des chercheur·ses professionnel·les et qui n'appartiennent pas au monde académique. Elles peuvent être des citoyen·nes à titre individuel ou collectif, des associations, des acteurs économiques ou représentant ceux-ci, des acteurs publics (collectivités territoriales, services de l'Etat, agences publiques…).

2. Qu'appelle-t-on « participation » ? et à quoi sert la participation ?

Participer, c'est prendre part activement à quelque chose. C'est notamment s'associer, se joindre, se mêler, partager, contribuer, collaborer, coopérer… (d'après le Dictionnaire Le Petit Robert et le CNTRL).

La participation est un dispositif et un processus qui permettent d'associer toute personne à l'élaboration d'un projet qui la concerne. Cette terminologie est fréquemment utilisée par différents natures d'acteurs (acteurs publics, collectivités, aménageurs, associations d'utilité publique et/ou citoyenne, porteurs d'initiatives, etc.) pour évoquer l'intérêt ou la nécessité d'impliquer des citoyen·nes et/ou des usagers bénéficiaires.

La participation peut avoir différents objectifs qui vont influer sur la manière dont on va mobiliser les personnes dans le processus d'un projet. L'échelle de la participation proposée par Sherry Arnstein distingue différents degrés de participation :

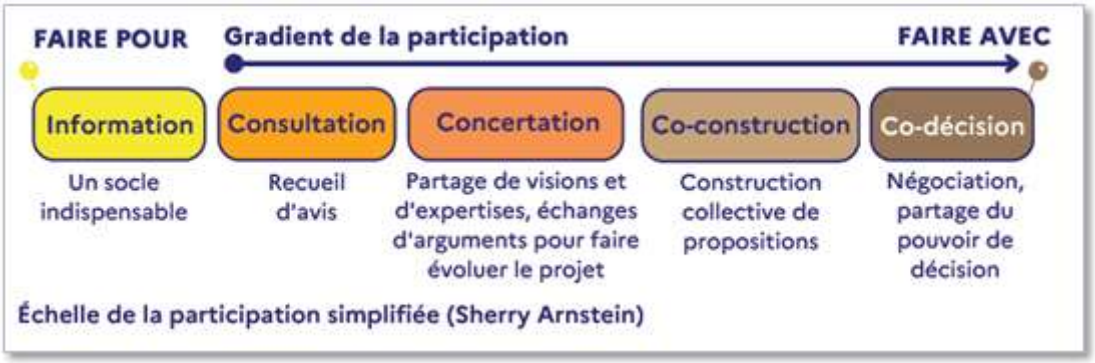

Source : *La boussole de la participation*, Cerema : https://boussole-participation.cerema.fr/echelle-arstein

- L'information : énoncer et expliquer des orientations, des choix et des décisions (souvent réduit à un objectif publicitaire de mise en valeur de l'action).
- La consultation (ou information à double sens) : recueillir les suggestions et critiques sur des projets, évaluer les réactions du public avant d'effectuer un choix ou de modifier le projet en conséquence.
- La concertation : est le premier niveau qui permet aux citoyen·nes d'avoir une part d'influence et qui constitue une « participation » effective. Elle suppose une relation où on échange des visions, des expertises, des arguments, et où on commence à construire collectivement un point de vue et des propositions.
- La co-construction : élaborer une solution en collaboration directe avec les acteurs concernés considérés comme des partenaires. Elle suppose une certaine redistribution du pouvoir au profit des intervenants dans le débat public.
- La co-décision : partage de la décision avec les intervenants concernés, ce qui implique la négociation pour rechercher l'accord entre acteurs dont les intérêts sont opposés.

3. Les formes et degré de participation dans un dispositif de recherche scientifique

Il existe plusieurs façons d'envisager les sciences et recherches participatives. La classification ci-dessous nous permet d'approcher la diversité d'approches selon le degré d'implication des personnes qui ne sont pas chercheuses de métier. Il est intéressant de la mettre en parallèle avec l'échelle de la participation d'Arstein.

Source : d'après Hacklay M. 2013, in "*Les sciences participatives et la démocratie scientifique*", J-F. Cosson, C. Roturier, D. Desclaux, P. Frey-Klett, The Conversation, 2017, https://doi.org/10.64628/AAK.6peutpg54

Le schéma suivant est une autre manière de décrire cette diversité. D'autres terminologies sont proposées et permettent de distinguer différentes finalités, formes de participation et statuts donnés aux participants chercheurs et non chercheurs.

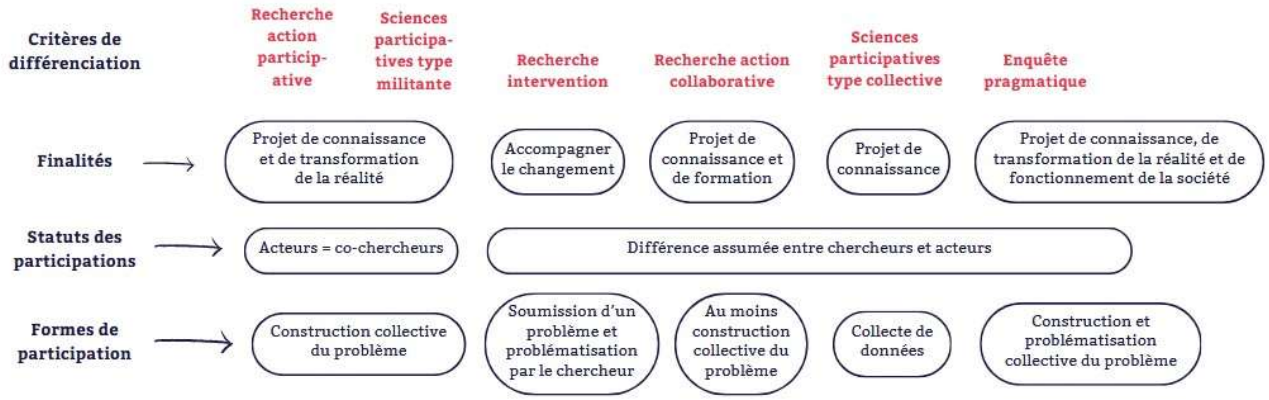

· Un autre exemple : le **panorama des recherches participatives** réalisé par Ascouet H, Dedun I, Fare M, Lanciano E, Lois J, et Saleilles S dans un carnet de la Chaire ESS de Lyon 2 (2022) (1).

Ces deux propositions de classification nous permettront de qualifier et de comprendre de quelles finalités et formes de démarches participatives relèvent le projet Ferments.

4. Quelques éléments sur les finalités de la participation dans un dispositif de recherche

Dans son appel à projets SAPS-RA-RP1, l'ANR écrit : « *Face aux défis sociétaux et environnementaux… enjeu de produire des connaissances utilisables pour l'action et pouvant jouer un rôle transformateur concret. Le mouvement des « sciences et recherches participatives », fondé sur le croisement des savoirs (scientifiques, d'action, d'expérience)…* ».

L'appel à projet SAPS-RA-RP1 inscrit les recherches participatives dans le cadre du volet « Recherche-Action » qui « *vise à soutenir des projets de recherche à dimension applicative (mise en œuvre de solutions) » et à « renforcer les synergies entre les chercheurs et la société civile et encourager la co-construction, la co-production, le partage et la valorisation de connaissances scientifiques originales et robustes, ayant un impact mesurable sur la société, à quelque échelle que ce soit.* »

Ici, l'ANR :

- ⇨ insère une notion d' « utilité » des sciences et recherches participatives. Ces dernières peuvent contribuer de manière utile à l'élaboration de nouvelles solutions en réponse à des enjeux sociétaux et donc accompagner les transformations nécessaires. Aussi l'appel à projets vise à soutenir des projets qui pourront produire des résultats valorisables d'un point de vue opérationnelle et qui pourront induire des effets « mesurables » (évaluables). Ici on part du principe que des sciences et recherches impliquant les acteurs du terrain permettront de produire des connaissances utiles et utilisables pour l'action, dont on pourra voir et mesurer les effets.

- ⇨ met en avant une dimension importante qui peut être attendu des partenaires des projets de recherches participatives et notamment plus particulièrement des acteurs non scientifiques, en recherche de réponses à leurs problématiques, mais aussi des financeurs des dispositifs de recherche, à l'image de l'ANR.

Dans son Cahier pour l'action n°55 "*Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation*", l'Institut national de jeunesse et d'éducation populaire (INJEP) précise : *« les objectifs et attentes poursuivies par les personnes qui la pratiquent ne sont pas sans rappeler l'idéal d'émancipation des citoyens et citoyennes en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques actives, où la dimension collective de l'apprentissage prend une place considérable. D'ailleurs, certains articles récents sur la production et la transmission des savoirs citent comme références des auteurs et autrices également prisés par l'éducation populaire (ex : J. Dewey cité par Joëlle Zask ou Jean-Pierre Cometti).* »

Source : INJEP, https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/09/Cahier_Action55.pdf

- ⇨ Ici l'INJEP met en avant une dimension souvent promue et visée dans les dispositifs de recherche participative, l'ambition de contribuer à une forme d'émancipation des individus permise par des démarches où l'acquisition et la production de connaissances sont favorisées par l'apprentissage et la participation active.

- ⇨ Cette finalité est souvent recherchée par les acteurs issus du monde associatif et de l'éducation populaire, dont fait partie le réseau Terre de Liens. Les méthodes de travail et la manière de construire et d'animer le projet Ferments, mises en œuvre par les animateurs·rices et chargé·es de mission Terre de Liens, relèvent pleinement d'une culture d'éducation populaire.

Citons également la charte du réseau francophone des Boutiques des sciences qui propose une définition de la recherche participative où « *les parties prenantes concernées par les questions de recherche sont impliquées dans la recherche et prennent part aux choix méthodologiques. Par rapport à la typologie proposée par Hacklay, cela signifie que seuls les niveaux 3 et 4 entrent dans les recherches participatives.* » La charte précise que ce réseau partage également « *une visée d'émancipation et d'autonomisation de tous les acteurs impliqués dans les recherches (…) et la reconnaissance de l'expertise des "demandeurs",* puis que

« la recherche participative ne peut être réduite à une expertise extérieure pour analyser vos impacts ou légitimer votre action : les résultats doivent intéresser d'autres organisations que votre association, et la problématique permettre de contribuer à apporter des connaissances nouvelles. »

- ⇨ Ici le réseau francophone des Boutiques des sciences resserre la définition de la recherche participative et ne considère que les démarches où les personnes non chercheur·ses définissent avec les chercheur·ses la manière de mener le travail de recherche (définition des questions, protocole de travail…) et sont inclues dans la gouvernance du projet.
- ⇨ Il défend les connaissances, l'expérience et les compétences des acteur·rices du terrain comme constituant une expertise ayant autant de valeur et complémentaire de celle du monde académique.
- ⇨ Il met en garde sur l'instrumentalisation de la recherche et donc des recherches participatives pour promouvoir une organisation et ses actions.
- ⇨ Il insiste sur le fait que les connaissances produites soient « utiles » à d'autres acteurs au-delà du cercle des partenaires, et « généralisables », c'est-à-dire contribue à enrichir la recherche et les connaissances en générale.

Raisons et motivations des porteurs du projet Ferments à s'engager dans une démarche de recherche participative

Les partenaires du projet ont candidaté à l'appel à projets SAPS-RA-RP1 de l'ANR, car il permettait de financer ce temps d'exploration et de réflexion dont ils avaient besoin pour à la fois :

- réfléchir chemin faisant sur la phase de mise en place des Ferments pilotes (temps de réflexivité) ;
- enrichir ces réflexions en regardant ce qui se fait et s'est fait ailleurs et qui peut inspirer, éclairer la mise en place des Ferments pilotes, en allant enquêter sur d'autres projets qui ont des caractéristiques et des dynamiques plus ou moins proches (autres expériences de Ferments) ;
- comprendre les conditions et les leviers qui font que ces Ferments émergent et arrivent à se développer, voire à « changer d'échelle ».

Ils leur semblaient qu'un dispositif de recherche, mobilisant des chercheur·ses impliqué·es dans Terre de Liens, donc déjà sensibilisé·es aux problématiques du réseau, offrait un espace et un temps adapté pour faire ce travail. La dimension « participative » correspond parfaitement aux méthodes de travail utilisées au sein du réseau Terre de Liens dont un des principes est d'impliquer fortement les membres bénévoles dans toutes les actions menées tout en veillant à les faire monter en connaissances et en capacité. Cela contribue à nourrir la dynamique associative, à soutenir les projets et les nouvelles initiatives et à accompagner l'évolutions des pratiques au sein du réseau.

De plus, au-delà des sujets traités par le projet, d'autres motivations étaient sous-jacentes :

- l'envie des chercheuses référentes de sortir des sentiers battus et de mener un travail de recherche de manière non conventionnelle, plus en lien et en proximité avec les acteurs du terrain. Le terme de « recherche impliquée » a été à plusieurs reprises utilisé pour signifier que les chercheur·ses tout en menant un travail de recherche peuvent aussi être partie-prenante de l'action en cours (ici les projets Ferments) et donc influer sur sa mise en œuvre ;
- plus que de la recherche participative, les partenaires du projet parlaient régulièrement, et de manière plus formelle dans la dernière année du projet, de recherche-action, car leur motivation était bien de mener des recherches pour éclairer l'action. Cette préoccupation

d' « opérationnalité » était très importante, car le projet est né au départ pour accompagner l'émergence des deux Ferments pilotes. En effet, Terre de Liens Auvergne et Occitanie faisaient face à des projets ayant des natures et une envergure différentes de ce qu'ils avaient l'habitude de travailler. Aussi disposer d'un dispositif pour les suivre chemin faisant leur semblaient pertinent.

Être au clair sur les raisons qui ont motivé les partenaires à monter et proposer ce projet est important. Car cela guidera la manière de conduire le projet et de traiter les sujets. Dans le cadre du projet Ferments, on comprendre que :

- une attention particulière sera portée sur la manière de mener et d'animer le projet ;
- les méthodes de recherche impliqueront fortement les bénévoles et les salariés Terres de Liens. Leur mobilisation ne se limitera pas à la collecte de données, mais ira jusqu'à l'analyse et la production de réflexions, la valorisation des résultats, etc.
- le projet facilite les interactions entre la recherche et le terrain ;
- il y ait des liens et des retours directs pour le terrain et l'action (projets des Ferments pilotes).

Le dispositif de participation dans le projet Ferments

1. Les parties-prenantes du projet Ferments

Avant de décrire le dispositif de participation du projet Ferments, distinguons d'une part les participant·es chercheur·ses issu·es du monde académique, des acteur·rices non chercheur·ses professionnel·les et classons-les selon leurs profils et niveaux de participation.

- les chercheur·ses issu·es du monde académique

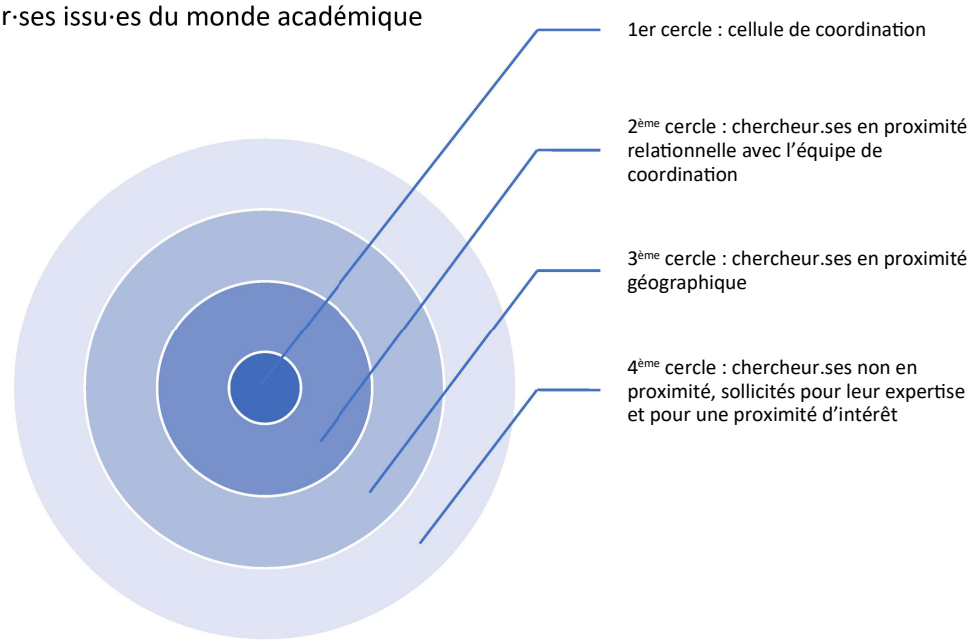

- les acteur·rices non issu·es du monde académiques

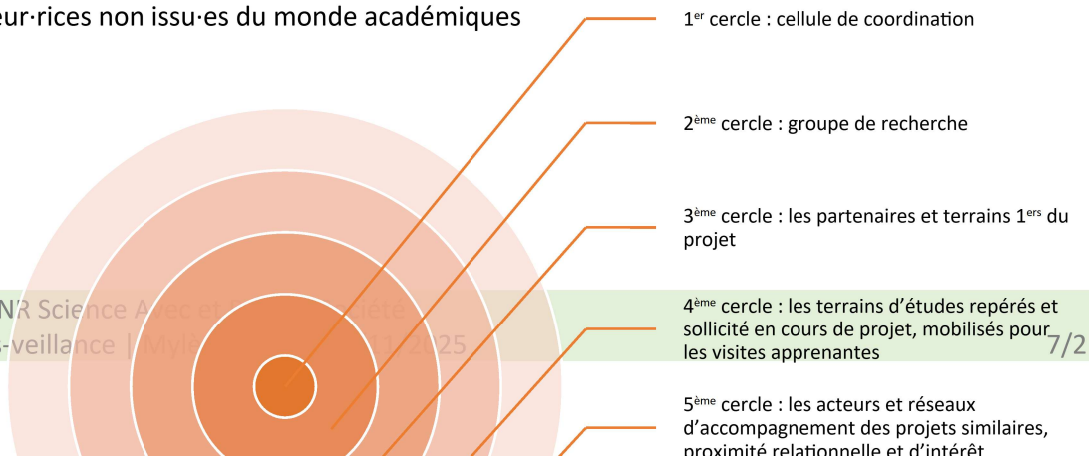

Selon ces deux typologies, décrivons les profils de partie-prenantes dans le projet Ferments.

Les chercheur·ses issu·es du monde académique		
1er cercle	cellule de coordination	Deux chercheuses référentes scientifiques du projet, sont également bénévoles et administratrices de Terre de Liens à l'échelle locale et/ou nationale, sont également investies dans le projet d'un des Ferments pilotes. + une post-doctorante embauchée pour réaliser l'analyse transversale des enquêtes de terrain.
2ème cercle	chercheur·ses en proximité relationnelle avec l'équipe de coordination	Deux personnes impliquées dans le projet, non au titre de chercheurs, mais comme bénévoles actifs du mouvement Terre de Liens. Et deux chercheuses mobilisées pour le séminaire final, avec lesquelles les chercheuses référentes collaborent sur un autre projet en parallèle.
3ème cercle	chercheur·ses en proximité géographique	Deux chercheurs issus des mêmes équipes de recherche et établissements que les chercheuses référentes, basés à Clermont-Ferrand comme ces dernières. Sont intégrés au groupe de recherche.
4ème cercle	chercheur·ses non en proximité, sollicités pour leur expertise et pour une proximité d'intérêt	5 chercheurs issues d'unités de recherche de Bordeaux, Toulouse et Montpellier avaient été sollicités lors de la première phase du projet financée par la Fondation de France. Leur participation n'a pas été effective et ils n'ont pas été sollicité pour la deuxième phase, celle financée par l'ANR. Deux chercheurs sont sollicités pour le séminaire final.

Les acteurs non issu·es du monde académique		
1er cercle	cellule de coordination	Deux chargés de mission de la fédération nationale Terre de Liens assurant la coordination et le suivi d'ensemble avec les chercheuses référentes. Ponctuellement, la cellule de coordination est élargie aux animateur·rices territoriaux Terre de Liens, notamment ceux suivant les deux Ferments pilotes (Clermont et Toulouse).
2ème cercle	groupe de recherche	Cercle intégrant les animateur·rices territoriaux Terre de Liens, notamment ceux suivant les deux Ferments pilotes (Clermont et Toulouse), ainsi que des bénévoles et administrateurs référents territoriaux et nationaux, mais aussi

		ceux impliqués dans les deux Ferments pilotes. Ils participent aux séminaires de travail collectif et se sont impliqués dans les visites apprenantes.
3ème cercle	les partenaires et terrains 1ers du projet	Ceux-ci vont être conviés à participer à des séminaires de travail ponctuellement ou régulièrement (ex. un salarié de la Ferme de Sarliève, le directeur des Jardins de Cocagne à Toulouse, très impliqué dans le projet de Toulouse, et qui va faire office progressivement d'acteur référent local en l'absence d'un bénévole administrateur Terre de Liens).
4ème cercle	les terrains d'études repérés et sollicité en cours de projet, mobilisés pour les visites apprenantes	9 terrains ont été sollicités pour des enquêtes et des entretiens impliquant à la fois chercheuses, salariés et bénévoles Terre de Liens. Leurs représentants ont ensuite été conviés à des séminaires de restitution (intermédiaire et finale). Chaque visite a fait l'objet d'un rendu écrit transmis à chaque terrain.
5ème cercle	les acteurs et réseaux d'accompagnement de projets similaires au Ferments, proximité relationnelle et d'intérêt	Ces derniers ont été conviés à des séminaires de travail intermédiaire, à des webinaires de restitution et au séminaire final (ex. réseau des Fermes partagées, Reneta, Civam…).

a descriptif du dispositif d'organisation et de participation

essous intègre à la fois les parties-prenantes chercheurs et non chercheurs et reprend le principe du classement des acteurs non ch
ue fonctionnelle.

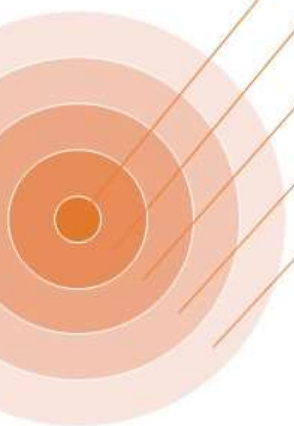

	Parties-prenantes	Modalités d'implications	Fonctio
1er cercle : cellule de coordination	2 chercheuses référentes + 1 post-doctorante + 2 animateurs Fédération TDL	Définit les modalités de travail et de coordination, de mobilisation des parties prenantes. Veille à l'avancée du projet Associe ponctuellement les animateur.rices territoriaux TDL.	Gestion et coordinat
2ème cercle : groupe de travail 3ème cercle : les partenaires et terrains 1ers du projet 4ème cercle : les terrains d'études repérés et sollicité en cours de projet, mobilisés pour les visites apprenantes 5ème cercle : les acteurs et réseaux d'accompagnement des projets similaires, proximité relationnelle et d'intérêt	Chercheur.ses associé.es + animateur·rices territoriaux TDL, dont ceux suivant les 2 Ferments pilotes + bénévoles et administrateurs référents territoriaux et nationaux, dont ceux impliqués dans les Ferments pilotes	Contribuent à la définition des sujets et des objets qui seront travaillés. Réalisent les visites apprenantes et collectent les éléments de description et de compréhension des Ferments. Participent à l'analyse des données recueillies et aux réflexions générales	Espace de réflexion, de production de cor
	Partenaires et personnes impliqués dans la mise en place des Ferments pilotes	Invités ponctuellement ou régulièrement à participer aux séminaires de travail, apportent leurs regards et leurs questionnements, et enrichissent les réflexions	Enrichissement des r des connaissances
	7 Ferments (interviews des personnes impliquées dans ces dynamiques)	Sollicités et rencontrés lors des visites apprenantes. Conviés à des webinaires et des séminaires de restitution (intermédiaire et finale).	Objets d'études et de données
	Elargissement des publics (à la fois interne et externe au réseau TDL)	Conviés à des séminaires de travail intermédiaire, à des webinaires de restitution et au séminaire final. Contribuent en apportant leurs regards et leurs questionnements sur les résultats partagés, enrichissent les réflexions.	Diffusion, partage et d'idées, de réflexions connaissances à un c cibles plus élargi

Facteurs influençant l'implication des parties-prenantes dans le projet

Deux facteurs peuvent nous aider à comprendre les leviers influençant et facilitant la participation de certaines des parties-prenantes. Ainsi, est-il intéressant de prendre en compte les cultures de travail dont sont issues les personnes, mais aussi leurs visées « politiques », ou une forme de proximité avec ces cultures ou finalités.

- **cultures de travail**, notamment :

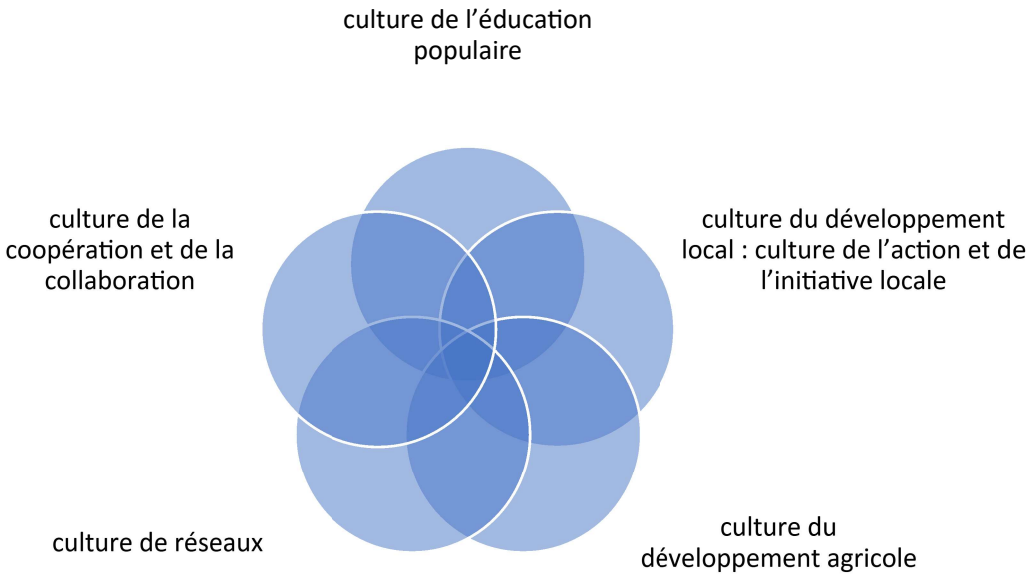

- **visées « politiques »** avec notamment une volonté de :

Croiser ces différents angles de vue nous donne des clés de compréhension sur les facteurs de motivation et d'engagement des personnes à participer au projet, mais aussi les facteurs facilitant leur implication et leur collaboration (proximité relationnelle, éventuellement géographique, proximité culturelle (culture de travail et visions politiques).

Ainsi, partager la culture et des valeurs proches du mouvement Terre de Liens renforce l'implication ou facilite la collaboration. On peut notamment relever que les chercheuses référentes sont aussi bénévoles et administrateur·rices de Terre de liens au niveau territorial et/ou national, et que certains chercheurs participent ponctuellement au titre de bénévoles engagés dans Terre de Liens. Cette culture commune favorise les ponts entre les chercheurs professionnels et les acteurs dont ce n'est pas le métier.

Il existe une forme d'horizontalité dans les échanges et les méthodes de travail à Terre de Liens qui facilitent le travail, les prises de parole et bien sûr l'implication. On retrouve cette culture de l'horizontalité également dans les Ferments, terrains d'étude du projet (valeur et principe de fonctionnement promus), mais aussi chez les partenaires et les réseaux mobilisés. Ces derniers ont majoritairement des cultures et des valeurs communes (éducation populaire, développement local, ESS, réseaux, coopération et collaboration), mais aussi des visées proches (changement de normes dans le monde agricole et dans la manière de faire société). Aussi a-t-il été plus facile de les solliciter pour des entretiens et des enquêtes de terrain ou pour les convier à des séminaires. Les finalités sont partagées et le langage est commun, ce qui permet de se comprendre facilement.

Dans le projet Ferments, horizontalité ne signifie pas que tout le monde est convié à tous les moments du projet et participent à toutes les tâches. La cellule de coordination veille à organiser le processus de travail et à ce que chacun puisse trouver sa place et prendre part au projet, sachant que dans le monde associatif, agricole et de l'ESS, mais aussi dans la recherche, les temps et les finances sont contraints.

Concernant l'implication des autres chercheur·ses, notons les freins qui ont pu limiter leur implication et leur participation :

- partage de la culture de Terre de Liens et de l' « horizontalité » (tous ne l'avaient pas, même s'ils avaient un intérêt pour les démarches portées par des acteurs comme Terre de Liens) ;
- la distance géographique ;
- la disponibilité en temps ;
- la démarche de recherche ouverte et itérative (on veut travailler sur un sujet, un objet. Les questions principales sont posées, mais sont encore larges. On ne s'est pas au démarrage ce qu'on va étudier précisément, ni comment. Cela s'affine au fur et à mesure. Il n'y a pas de protocole cadré comme dans certains projets de recherche où les hypothèses sont prédictives et donnent une idée de ce sur quoi on veut aboutir) : cette méthode peut être déstabilisante pour certains chercheurs ou acteurs non chercheurs, et peut être un frein à ce qu'ils trouvent leur place dans le partenariat et donc à leur implication.

Une question se pose alors : ne serait-il pas nécessaire pour certaines parties-prenantes de formaliser et préciser certains éléments (sur quoi ? quand ? où ? comment peuvent-elles participer ? etc.) afin que ces dernières puissent se situer et trouver leur place. Cela peut faire l'objet de discussions préalables.

Points d'attention et de questionnement relevées au cours du projet Ferments

Dans les lignes qui suivent, j'aimerai attirer l'attention sur certains points qui m'ont interpelée ou interrogée au cours du projet et qui peuvent être transposés à d'autres démarches de recherche participative.

1. Ne pas perdre de vue qu'il faut produire de la connaissance

Plusieurs vocabulaires ont été utilisées au cours du projet pour qualifier ou justifier la notion de participation : recherche participative, recherche-action, recherche apprenante, recherche impliquée, etc. Cet usage diversifié des termes m'a régulièrement interpelé, car ma fonction de tiers-veilleuse m'incitait à avoir une attention sur la dimension de recherche participative et à me questionner pour savoir si le projet

relevait bien de ce type de démarche. Dans Ferments, il n'y a pas de doute sur ce sujet au regard des éléments présentés en amont (ici il y a bien participation active et volontaire des personnes non chercheurs professionnels). Mais finalement, la question importante à se poser ne serait-elle pas « pourquoi s'inscrire dans une recherche participative ? », c'est-à-dire « pour faire quoi ? pour en faire quoi ? pour produire quoi ? ». Et cela nous conduit à la question suivante, tout aussi importante : « comment ? », c'est-à-dire « quelles formes de participation ? quelles modalités de recherche participative ? ». Ces deux questions sont fondamentales à se poser au démarrage, puis à se reposer régulièrement tout au long du projet. Car souvent des projets se disent par principe être des recherches participatives ou des recherches-actions, la motivation est de servir par exemple l'action et la recherche de solution. Or faire du participatif prend du temps, demande des compétences et une organisation spécifiques. C'est donc un processus complexe. Et il arrive régulièrement que les modalités de participation, la méthode prennent le dessus au détriment parfois des sujets traités et du contenu que l'on cherche à produire. Ceci est sans doute amplifié par le fait que la participation ne garantit pas une forme de résultats, qu'elle présente une forme d'incertitude sur ce qui va être produit. On ne sait pas à l'avance sur quoi on va aboutir (sciences non prédictives).

Ces risques étaient bien présents dans le projet Ferments, car il y avait une double difficulté :

- d'une part, les objets de travail complexes à traiter et qui n'étaient pas définis au départ, le concept de Ferments et du changement d'échelle, et pour lesquels il a fallu poser les cadres d'analyse ;
- et d'autre part, une exigence sur le niveau de participation visé : recherche collaborative et collégiale (selon la typologie proposée par Hacklay, page 4).

Cadrer la démarche sera une manière pour ne pas partir trop « à l'aventure » et de tenir le cap entre exigence de « production de résultats » et exigence de « participation ». Il s'agira d'être au clair sur :

- ce qu'on cherche à apprendre et à produire (sujets, questions, matériaux) : se fixer des objectifs en termes de contenu (même s'il est difficile de le définir au démarrage, procéder par resserrements successifs) ;
- la manière dont on travaillera : les éléments de connaissances à collecter, les parties-prenantes à mobiliser et la méthode pour les impliquer notamment pour qu'elles se questionnent, soumettent leurs idées, leurs expertises, s'approprient les questions, les sujets, les nouveaux éléments, formulent de nouveaux éléments de réflexion, éventuellement des solutions pour eux-mêmes, des idées qui éclairent différemment leurs actions, et donc montent en compétence et en capacité.

La participation est une démarche chemin faisant, donc cadrer la démarche au démarrage ne suffit pas. Il sera nécessaire de **régulièrement** reposer les choses, d'**évaluer** où on en est et de **recadrer** en fonction des avancées obtenues : où en est-on ? qu'avons-nous produits et appris ? comment avons-nous avancé et en quoi ? comment s'impliquent les parties-prenantes ? est-ce que la méthode proposée permet de formaliser des début de réponses aux questions que nous nous posons ? faut-il redéfinir, revoir les objectifs, les questions traitées, la méthode ? faut-il faire évoluer la manière de faire participer, voire impliquer de nouvelles personnes ? etc. Un projet participatif est un processus exigeant. Il suppose un bon dispositif de coordination, et donc d'investir des compétences, du temps et des moyens pour cela.

2. Réguler la tension entre recherche – action – participation

Même si elles servent des finalités communes, la recherche, l'action et la participation peuvent avoir des objectifs, des exigences et des temporalités qui leur sont propres :

- **pour la recherche académique** : produire des connaissances scientifiques généralisables, alimentant la communauté scientifique, s'inscrivant dans un travail et un parcours de

chercheur·euses (souvent centré sur une discipline, parfois sur des méthodes, des outils)… - temps long de la recherche (au moins 3 à 5 ans)

- **pour l'action** : prendre du recul, acquérir de nouvelles connaissances pour agir, formuler ou concevoir de nouvelles solutions… - échéances et temporalités plus restreintes devant concilier court, moyen et long termes
- **pour la participation** : motiver et impliquer les personnes concernées, bénéficier de leurs expertises, les faire monter en connaissance, en compétence et en capacité… - démarche progressive, nécessitant de s'inscrire également dans le temps en ayant une vision à moyen et long terme

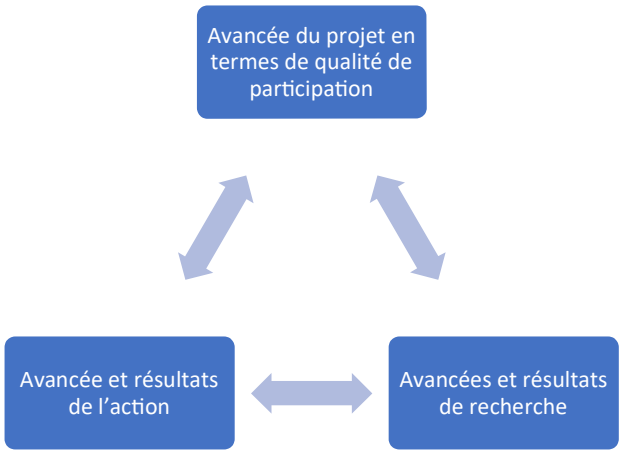

Recherche, action et participation mobilisent des méthodes de travail spécifiques, qui nécessitent des compétences particulières. Associer dans un même projet ces trois démarches est créateur de tensions, car il faut tenir les exigences de chacune en parallèle. C'est un exercice d'équilibre pour que chaque démarche serve les autres, mais aussi s'en nourrisse. Il exige vigilance et parfois négociation : où met-on son énergie ? sur quoi est-il important de se concentrer ? sur quoi donne-t-on la priorité ? qui sert quoi ? à quel moment ? etc. Ce sont des questions d'autant plus importantes, que les parties-prenantes peuvent parfois avoir plusieurs casquettes et responsabilités liés ou non au projet. C'est notamment le cas dans le projet Ferments :

- des chercheur·ses qui sont également impliquées dans la mise en œuvre des projets, mais qui doivent assurer la coordination et la production scientifique. En tant que membres bénévoles et administratrices, elles ont aussi une attention sur ce que cela produira pour les Ferments pilotes et le réseau Terre de Liens. Elles sont à la fois productrices de recherche et bénéficiaires-usagères.
- des animateur·rice.s territoriaux qui sont mobilisés sur la coordination du projet de recherche, doivent faire le lien entre les besoins des Ferments pilotes et les enjeux territoriaux pour Terre de Liens, sont mobilisés dans la production de connaissances (enquêtes apprenantes, écrits scientifiques, productions de valorisation…), doivent être attentifs à mobiliser les bénévoles locaux…
- les bénévoles, qui peuvent être parties-prenantes très actives des projets pilotes, avoir des responsabilités d'administrateur·rices locaux et/ou nationaux, et donc doivent être attentifs aux retombées pour les 3 échelons (les projets, les associations territoriales, la fédération nationale). Ils sont mobilisés dans les temps de travail productifs (séminaires, visites apprenantes, productions de valorisation). Parmi eux, on retrouve certain·es chercheur·ses, dont les référentes.

Cette tension à répondre à plusieurs injonctions expliquent la difficulté à allier recherche académique, recherche pour l'action et recherche participative. La recherche participative peut servir à faire le lien, à

tenir la tension entre action et recherche. C'est une question de bon dosage pour allier participation, qualité des résultats d'un point de vue académique et qualité des résultats pour aider l'action. Cela suppose que les résultats soient suffisamment pertinents et valorisables pour les acteurs du terrain et que cela corresponde au temps de l'action, et que la recherche ait le temps de se faire tout en fournissant chemin faisant les conditions pour nourrir l'action (le temps de la recherche n'est en effet pas celui de l'action). Un dispositif de recherche participative ou de recherche-action peut avoir un vrai intérêt si celui-ci est bien pensé.

3. Une coordination pour assurer l'équilibre entre recherche – action – participation

Pour veiller à ce bon dosage et assurer l'équilibre entre recherche-participation-action, il est nécessaire de mettre en place un dispositif de coordination (et de bonne coordination).

Dans le projet Ferments, la coordination est assurée par une cellule composée :

- des chercheuses références qui ont la responsabilité de la dimension scientifique des travaux ;
- des animateur·rices chargé·es de mission Terre de Liens qui sont garant·es du lien entre la manière de poser et traiter les sujets dans le cadre scientifique et les questions que se posent les acteurs du terrain (réseau Terre de Liens, Ferments actuels et futurs projets, réseaux d'accompagnement) ;
- une post-doctorante qui est venue renforcer l'équipe et assurer le traitement et l'analyse transversale des éléments recueillis au cours des visites apprenantes, et qui a formalisé les premiers enseignements issus de cette analyse avec les chercheuses référentes.

Soulignons que les profils, les motivations, les sensibilités et les compétences de chacun·e ont joué sur la qualité et l'équilibre de la coordination :

- les chercheuses référentes sont, comme nous l'avons souligné, des personnes également membres actives d'un des projets Ferments pilotes et aussi de Terre de Liens au niveau local et national. Elles sont motivées pour mener et expérimenter d'autres manières de faire de la recherche plus en lien avec le terrain et les acteurs et avec une posture impliquée dans l'action ;
- la post-doctorante a déjà une expérience de la recherche ancrée sur le terrain ;
- les chargé·es de mission Terre de Liens ont, de par leurs missions, déjà l'expérience de collaboration avec la recherche, ont des capacités d'analyse réflexive et des compétences de coordination de projets multipartenaires et complexes, d'animation participative et de mobilisation d'acteurs et de bénévoles. L'un a des missions spécifiques sur des questions de recherche, l'autre a des missions sur l'animation du réseau Terre de Liens, la capitalisation et la production de ressources, et l'innovation (ses missions ont évolué au cours du projet Ferments). Mobiliser et collaborer avec le monde de la recherche fait régulièrement l'objet de leur questionnement, car ils considèrent la recherche et les chercheur·ses comme une ressource pour faire progresser les modalités d'action de Terre de Liens. Soulignons qu'ils n'ont pas d'implication dans les projets locaux. Ainsi peuvent-ils aider à la prise de distance et s'assurer que le projet avance.

Si tout le monde ne peut pas veiller à toutes les dimensions du projet, la composition de la cellule de coordination fait qu'il y a toujours une ou plusieurs personnes pour veiller à ce que chaque dimension soit prises en compte et traitées. La complémentarité des fonctions et des sensibilités a permis d'assurer l'équilibre entre les enjeux de recherche, de participation et d'action et proposer des méthodes de travail adaptés.

La qualité de la coordination a ensuite été facilitée par l'interconnaissance existante entre les personnes, les relations de confiance, l'absence de relation hiérarchique, ce qui a permis une fluidité des échanges et une forme de co-responsabilité partagée de la fonction de coordination.

4. Avantages et risques de parties-prenantes ayant plusieurs "casquettes" et responsabilités

Comme expliqué précédemment, les principaux parties-prenantes, autant chercheur·ses que personnes non chercheur·ses, pouvaient avoir plusieurs niveaux d'engagement et de responsabilités en lien avec le projet Ferments et le réseau Terre de Liens.

Cela présente plusieurs **avantages** : culture et vocabulaire commun, interconnaissance et relations de confiance déjà existantes, des habitudes de travail et d'échange, même si elles n'avaient pas encore été éprouvées dans un projet de recherche, etc. Ces éléments étaient présents tant au sein de la cellule de coordination que dans le groupe de travail et ont facilité l'animation et l'avancée des travaux. La coordination a veillé à entretenir l'ensemble de ces conditions pour que chacun·e puisse trouver sa place dans le projet. L'expérience montre que lorsque ces dimensions ne sont pas ou peu existantes au démarrage, les projets de recherche prennent plus de temps à se mettent en place, voire à avancer. Cela peut aussi impacter la qualité de ce qui sera produit.

Dans le projet Ferments, notons que les personnes plus éloignées de cette culture commune et n'ayant pas encore les mêmes habitudes de travail et d'échanges ont eu plus de difficulté à se situer et à s'intégrer dans la dynamique du projet.

Un autre avantage du cumule de différents niveaux d'engagement et de responsabilités : les personnes peuvent veiller à garantir la prise en compte de l'ensemble des enjeux du projet et de l'équilibre entre recherche, action et participation. Cela suppose cependant une capacité de compréhension et de prise de recul, et bien sûr de la motivation et une forme d'éthique.

Néanmoins, cela présente des **risques** et des **difficultés** :

- risque de la confusion des rôles qui peut induire des postures et des positionnements non adaptés, et parfois une difficulté pour les autres parties-prenantes à se situer ;
- difficulté à consacrer du temps à la recherche, à l'action et à la coordination, qui mobilisent des postures et des compétences différentes et qui nécessitent parfois des temps et des temporalités séparés ;
- risque que certaines fonctions, responsabilités et rôles ne soient pas assumés, ce qui impacterait l'avancée du processus de travail et la nature des résultats produits ;
- difficulté à prendre du recul, notamment pour réaliser un travail de recherche académique ou à se recentrer sur l'action.

Ici de la même façon, l'expérience, les compétences, une forme d'éthique et de transparence (dans certaines situations dire de quel point de vue on parle ou on agit – annoncer, c'est aussi endosser et assumer son rôle) permettent de limiter ces risques et difficultés.

Dans le projet Ferments, le cercle des principales parties-prenantes était réduit si on considère la cellule de coordination et le groupe de travail. Si cela a un avantage, celui d'une forme d'agilité d'un groupe de partenaires resserré, il présente une faiblesse, celle de faire reposer plus de responsabilités et de tâches sur un faible nombre de personnes. Cela peut conduire à une surcharge et à une difficulté à assumer plusieurs chantiers de front. Le travail de la coordination a été de calibrer au mieux les travaux à réaliser selon les forces et les temps disponibles.

Les personnes concernées ont su assumer au fil de l'eau plusieurs responsabilités. Il serait intéressant de faire un travail réflexif à ce sujet pour identifier avec elles les questions et les difficultés que cela leur a posé, comment elles se sont positionnées au cours du projet et selon les situations, qu'est-ce qu'elles ont appris, comment elles se sentent renforcer dans leurs compétences, comment elles pourraient faire mieux et autrement, les points de vigilance qu'elles retiennent, etc.

5. Jusqu'où les non chercheur·ses professionnel·les peuvent-ils prendre part à la recherche ?

C'est une question je me suis régulièrement posée tout le long du projet Ferments et d'autres projets de recherche. S'il s'agit de donner plus de place à des personnes non chercheur·ses dans des démarches dites de recherche participative : quelle est leur légitimité à proposer, orienter, requestionner, revisiter les outils et méthodes, dispositifs et concepts de recherche que proposent et utilisent les chercheur·ses ? leur laisse-t-on cette possibilité ? se sentent-elles autorisés et les autorise-t-on à les réinterroger, à en proposer d'autres qui relèvent de leurs propres expertises et analyses, et non pas seulement des connaissances, « construites » et « validées » par des « scientifiques » ?

Par expérience, j'ai observé dans plusieurs projets de recherche que les acteurs ne se l'autorisent pas alors qu'ils ont de réelles expertises et qu'ils sont capables de formuler des analyses, des concepts et des réflexions avec leurs propres vocabulaires. Cela n'est pas forcément ou suffisamment pris en compte alors qu'ils peuvent enrichir la production de recherche et participer de la formulation de résultats et de connaissances adaptés pour une valorisation opérationnelle. Or souvent certains concepts et outils sont formulés dans une perspective de « valorisation académique », et non forcément avec une optique d'usage pour les acteurs de terrain. Cela peut donc être « limitant » pour une appropriation future par ces derniers. Lorsqu'il s'agit de produire de la valorisation opérationnelle, l'expérience montre qu'il est souvent nécessaire que les acteurs se réapproprient les connaissances académiques et les reformulent, voire les transforment avec ou sans les chercheurs, quitte à n'en valoriser qu'une partie, pour les adapter à leurs propres usages et besoins. Ce sont souvent des acteurs ayant des compétences de retraduction, de vulgarisation, de pédagogie, de formation et d'accompagnement qui ont cette capacité. On trouve ces compétences au sein des réseaux et têtes de réseaux associatifs, dont fait partie Terre de Liens, également dans les organisations de soutien technique (consulaires, agences publiques, etc.), et chez des acteurs ressources et d'accompagnement situés à des échelles régionales et nationales.

6. Une recherche pour accompagner les transformations et le changement d'échelle

Le projet Ferments a affiché dès le démarrage et affirmer de manière plus importante au fur et à mesure de l'avancée des travaux son ambition de mener des « recherches transformatives » (contributive à une transformation sociale et sociétale) et de produire des éléments de connaissances pour accompagner le changement d'échelle des Ferments. Le dispositif participatif peut constituer un moyen pour travailler ces deux dimensions. Aussi peut-on se poser les questions suivantes :

- Concernant la **visée transformative** : que cherche-t-on à transformer ? les manières de faire de la recherche, vers une recherche plus en lien avec les besoins de la société, productrice de réponses pertinentes aux problématiques actuelles ? les modèles d'organisation, vers plus de coopération, de décloisonnement, plus en lien avec les problématiques locales, etc. ? les manières de faire de l'économie, en prenant en considération les problématiques sociales et écologique ? etc.
- Concernant la **visée de changement d'échelle** : que souhaite-on faire changer d'échelle ? les projets s'assimilant à des ferments ? des dimensions de ces projets (comme des statuts, des formes d'organisation et de coopération, des modes de production ou commercialisation…) ? etc.

Poser ces questions suppose de définir les publics visés : qui veut-on accompagner dans ces transformations et ces changements d'échelle ? quelles cibles sont prioritaires ? quelle stratégie pour élargir les cibles progressivement ?

A sa manière, le dispositif de recherche participative pourrait être pensé pour travailler ces dimensions : quelles natures de parties-prenantes associés pour induire ces transformations et changement d'échelle ? comment ? à quels moments ? selon quelles temporalités ? par exemple :

- serait-il opportun d'intégrer dans l'équipe de chercheurs de nouvelles personnes afin qu'elles s'approprient les sujets traités par le projet et les inscrivent dans leurs propres travaux de

recherche, et aussi qu'elles apportent des domaines d'expertises qui n'étaient pas encore présentes dans l'équipe de recherche et qui permettraient de traiter des dimensions qui n'ont pas encore été travaillées (exemple pour une suite possible du projet Ferments : les questions d'ordre juridique et économique) ? quels nouveaux profils de chercheurs aller chercher ? comment les mobiliser ? quand et dans quel cadre les intégrer ?

- à quels moments et dans quels cadres serait-il pertinent d'associer de nouveaux profils d'acteurs afin de commencer à partager les travaux menés et diffuser les réflexions et les idées du projet (en interne ou en externe du réseau Terre de Liens), afin d'ouvrir à de nouveaux partenaires qui s'intéressent aux mêmes sujets, mais ne le traitent pas de la même manière (chercher une complémentarité et s'associer à de nouvelles forces, de nouveaux alliés), afin de toucher des acteurs non ou peu sensibilisés aux sujets traités, mais qui pourraient être concernés (ex. pour Ferments des réseaux de professionnels qui ne font pas partie de leur cercle de réseaux proches, les acteurs de la formation, les acteurs publics) ?

Il n'a pas été possible durant les premières années de travaux du projet Ferments d'élargir le cercle des parties-prenantes, car un temps a été nécessaire pour formaliser, affiner et stabiliser le concept de Ferments et ses différentes dimensions, puis d'approfondir la question du changement d'échelle des Ferments. Une série de webinaires a été organisée à partir de la moitié du projet pour partager et diffuser les premiers éléments de réflexion du projet et intéresser un public plus large que le cercle des partenaires. Dans les derniers mois de travaux, ont été conviés et associés de manière ciblée de nouveaux acteurs ayant des intérêts communs afin de bénéficier de leurs regards sur le sujet traité par le projet Ferments et d'identifier des points de convergence et de complémentarité possibles pour des actions futures.

7. Quelques questions à se poser au cours, en fin et après le projet

Le projet Ferments arrive à sa fin et entrera sans doute dans une phase d'évaluation et d'interrogation sur les suites à donner à ses travaux. Les partenaires s'y préparent d'ailleurs déjà en engageant des échanges avec d'autres interlocuteurs. Le séminaire final de restitution des 14 et 15 octobre 2025 devrait servir en partie à cela. Afin d'aider à la réflexion sur cette période de fin de projet et de transition vers une nouvelle dynamique, voici quelques questions à se poser à l'usage des partenaires chercheur·ses et non chercheur·ses.

- **A la fin du projet**, deux questions pour prendre du recul sur l'ensemble de la démarche :
  - Qu'est-ce qu'on a appris de la démarche ? sur quoi on a progressé ? (dans la recherche, dans l'action, dans la participation)
  - Et si c'était à refaire, comment on s'y prendrait ?
- **Après le projet**, quelques questions autour de : « et si on se lance dans un nouveau projet, comment on s'y prendrait ? »
  - pour les acteur·rices non chercheur·ses : de quoi a-t-on besoin pour la suite et est-ce qu'un dispositif de recherche participative est pertinent ? ou bien est-ce plutôt un dispositif de collaboration ou est-ce plutôt pour un besoin de recherche-action, recherche-développement, recherche-formation ? à quel moment et à quel dose a-t-on besoin de la recherche académique et de produire de la recherche scientifique ? pourquoi et pourquoi faire ?
  - pour les chercheur·ses du monde académique, questions similaires mais en les inversant : à quoi cela sert à la recherche académique et à la production de connaissances scientifiques d'impliquer fortement les acteurs de la société civile ?

- Et bien sûr, dans le cas où les partenaires s'engagent dans un **nouveau projet de recherche participative**, deux questions simples à se poser régulièrement **au cours ou après quelques mois**, pour prendre du recul et faire un point d'étape : comment et sur quoi on progresse (sur les trois axes : recherche, action et participation) ? Faut-il revoir et réadapter les modalités de travail et comment ?

Pour conclure, que retenir de Ferments ?

Dans le cas du projet Ferments, nous ne sommes pas dans une recherche menée de manière classique et académique par des chercheur.ses, où ils·elles gardent la maitrise de la définition de la question et du protocole de recherche et où la participation des acteurs non académiques est limitée à une mobilisation via les terrains de recherche (enquêtes, entretiens…), à des consultations et des interactions ponctuelles ou espacées dans le temps, lors des comités de pilotage ou des temps de restitution des résultats par exemple. Le projet Ferments est mené de manière plus inclusive et horizontale, et la gouvernance, le pilotage et les responsabilités sont réellement partagés. Plusieurs facteurs ont été facilitants :

- une culture et des visées communes ;
- une coordination partagée, s'appuyant sur des compétences solides d'animation et de coordination des animateurs et chargé.es de mission Terre de Liens et sur les relations de confiance entre les personnes au sein de la cellule de coordination ;
- une ambiance de travail basée sur la convivialité ;
- des méthodes de travail facilitant la participation et l'expression de chacun, mobilisant des techniques d'animation participative (issues de l'éducation populaire), des outils collaboratifs (prise de notes, documents et dossiers partagés…) ;
- un processus de travail où on alterne différentes formes de mobilisation pour associer les acteur·rices non académiques et où on essaie de concilier les différents temps (temps de la recherche, de l'action et de la participation).

Le projet Ferments est un projet complexe, tant par ses finalités et les sujets qu'il souhaitait traiter (les concepts de « Ferments » et de « changement d'échelle ») que par la méthode choisie pour le faire (démarche de recherche participative de type collégiale et collaborative). Dans toute complexité, il y avait un risque de s'éloigner des intentions de départ et de se perdre dans la méthode ou l'importance des questions soulevées par le projet. Le dispositif de coordination et d'animation mis en place a permis de tenir le cap et d'adapter le processus de travail au fil de l'eau, notamment pour maintenir une participation et une mobilisation des parties-prenantes, cerner, recadrer, resserrer les sujets qui ont été travaillés, penser une forme de transmission et de diffusion des résultats et des réflexions produits, faire monter la démarche progressivement ouvrant progressivement les questions à d'autres acteurs.

Ferments Agri-alimentaires - Vet-Agro-Sup et Terre de Liens - ANR Sciences Avec et Pour la Société
Octobre 2025

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

La responsablité du ministère ne saurait être engagée.